



SIVUCOP

Délibération 2021-0012

Le comité syndical du SIVUCOP s'est réuni le QUINZE AVRIL DEUX MILLE VINGT ET UN, au centre opérationnel- 1 rue Arnoult Laroche à Vernouillet à 10h00, sous la présidence de M. Michel DEBJAY, Président.

Présents :

	Délégués titulaires		Délégués Suppléants	
Triel-sur-Seine	Cédric AOUN	<input checked="" type="checkbox"/>	Valérie LEFUEL DUVAL	
	Pascal GILLES		Christophe MARGAT	
	Hassan AHSSAKOU		Paméla BUQUET MAIRE	
Verneuil-sur-Seine	Michel DEBJAY	<input checked="" type="checkbox"/>	Cyril AUFRECHTER	<input checked="" type="checkbox"/>
	Nathalie PRUVOT		Caroline PISICA	
	Anthony HERRY		Ania REDJDAL	
Vernouillet	Pascal COLLADO	<input checked="" type="checkbox"/>	Patrick SAGET	<input checked="" type="checkbox"/>
	Laurent BAIVEL	<input checked="" type="checkbox"/>	Stéphane LARCHER	
	Henriette LARRIBAU		Nicolas COMBARET	

Date de convocation : 09/04/ 2021

Date d'affichage : 09/04/2021

Nombre de délégués :

En exercice : 9

Présents : 6

Votants : 6

CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL DU SIVUCOP

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SIVUCOP,

Considérant qu'il est nécessaire de transférer le siège social du SIVUCOP pour une meilleure facilité de gestion de l'administration du syndicat

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE le transfert du siège social du SIVUCOP au Centre Opérationnel de Police, 1 rue Arnoult Laroche 78540 VERNOUILLET

PRÉCISE que le transfert sera effectif à partir du 1^{er} Mai 2021.

Cette délibération est adoptée avec 5 voix pour et une voix contre.

FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,



Le Président,
Michel DEBAY

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le :

Et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux devant le Tribunal Administratif de Versailles à compter de sa publication et de sa transmission au représentant.